



## ASIGOS CONSEIL INTERCOMMUNAL

Extrait du procès-verbal

Séance du 12 février 2025

Présidence : Jean-Claude Pisani

### Le Conseil intercommunal de l'ASIGOS

- vu le préavis N° 01 - 2025 « demandant un crédit-cadre de 2'375'000.- sur 5 ans pour les travaux de menue importance dans les bâtiments de l'ASIGOS » du Comité de direction du 12 décembre 2024,
- où le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### décide

- d'accorder au CODIR un crédit-cadre de CHF 2'375'000.- TTC pour les travaux de menue importance des bâtiments de l'ASIGOS pour la période 2025 - 2029
- d'autoriser le CODIR à prendre tous les engagements imposés par le projet du préavis, en vue de sa mise en œuvre
- de financer cette dépense par la trésorerie courante et/ou par l'emprunt ;
- d'adopter le préavis avec un amendement : les montants pris en charge pour un total de CHF 613'000.- par le présent préavis sont portés en diminution du budget 2025 voté

Ainsi délibéré en séance le 12 février 2025.

le Vice-Président

Jean-Claude PISANI

la secrétaire

Anne MEIER

Avis affiché le 21 février 2025